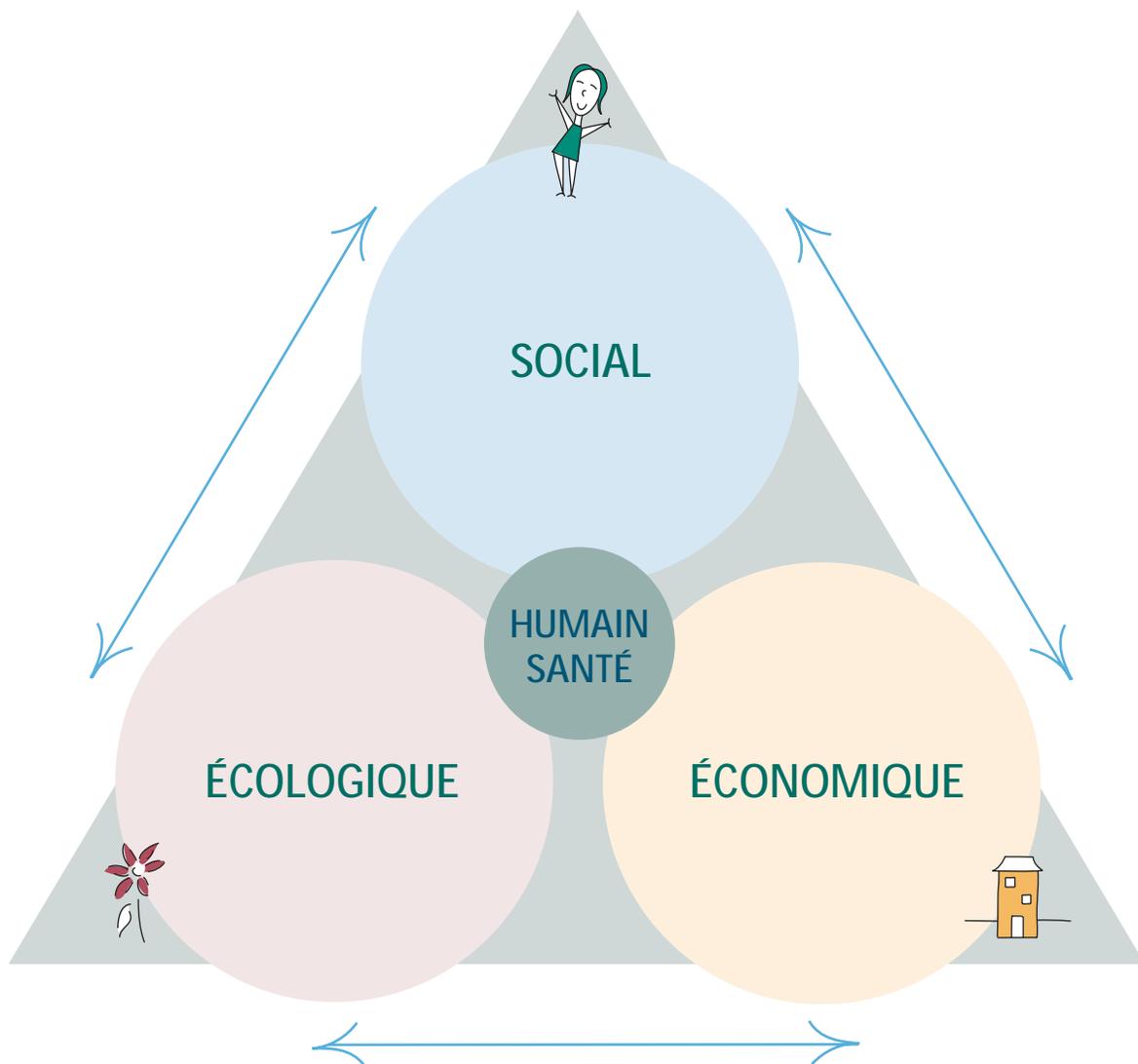


Vers des communautés durables et en santé : grille d'analyse de projet



RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE
VILLES ET VILLAGES
EN SANTÉ

Siège social à Québec

945, avenue Wolfe, 5^{ième} étage, Sainte-Foy (Québec), G1V 5B3

Téléphone (418) 650-5115 poste 5504

Télécopieur (418) 654-3210

Courrier électronique info@rqvvs.qc.ca

Site Web <http://www.rqvvs.qc.ca>

Rédaction : Julie Lévesque et Sonia Labrie

Conception graphique : Caroline Léger

Impression : Imprimerie SIEL (Imprimé sur du papier certifié éco-logo)

Publication : Réseau québécois de Villes et Villages en santé, 2004

Document disponible en version intégrale sur le site Web du RQVVS



Table des matières

1	Présentation de la grille d'analyse de projet	2
1.1	Historique de la grille	
2	Le développement durable : de quoi s'agit-il ?	3
2.1	Les objectifs du développement durable	
3	Développement durable et communauté en santé : des concepts indissociables	4
3.1	Caractéristiques d'une communauté en santé	
4	L'adhésion à des valeurs et principes du développement durable	5
5	Schématisation du modèle de développement durable	6
6	La grille et le processus	7
6.1	Le processus : quelques étapes pertinentes et souhaitables	
6.2	Partir du bon pied	
6.3	Faire le point en cours de route et à la fin du processus	8
	Pôle social	9
	Pôle économique	11
	Pôle écologique	12





1 Présentation de la grille d'analyse de projet

Cette grille est d'abord et avant tout un outil d'aide à la réflexion, à l'action et à la décision renfermant des thèmes et des questions pour aider à analyser un projet en fonction des dimensions du développement durable.

L'objectif principal de la grille est de favoriser les échanges, la réflexion, l'appropriation et l'intégration de certaines dimensions et considérations importantes à prendre en compte quand on veut agir dans le sens du développement durable. Elle peut être utilisée à différentes étapes d'une démarche ou d'un projet d'amélioration de la qualité de vie des personnes et des communautés.

L'outil s'adresse aux acteurs ou groupes de personnes (élus, citoyens, bénévoles, comités Villes et Villages en santé, institutions, organismes communautaires ou entreprises privées) impliqués dans la réalisation de projets. Afin que l'outil soit simple et convivial, un nombre restreint de thèmes et de questions a été sélectionné. La grille n'est donc pas exhaustive et peut être bonifiée.

Nous espérons que cet outil vous sera utile et nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos actions en faveur du développement de communautés durables et en santé.

1.1 Historique de la grille

Les colloques annuels 2002 et 2003 du Réseau québécois de Villes et Villages en santé ont notamment permis d'amorcer une réflexion, de découvrir des outils et de faire des exercices visant à mieux comprendre le concept de développement durable. C'est à cette occasion que fut présentée une grille d'analyse sur le thème du développement durable élaborée par Monsieur Claude Villeneuve, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Bien que les participants aient en général compris la pertinence d'utiliser une grille d'analyse de ce type, plusieurs commentaires et suggestions allaient dans le sens de clarifier ou reformuler certains termes et questions. Le défi consistait à rendre l'outil plus accessible et davantage adapté aux besoins des acteurs impliqués dans des projets Villes et Villages en santé.

Le Réseau s'est alors engagé à mettre la main à la pâte et à retravailler la grille initiale. Pour ce faire, l'équipe a pu compter sur la collaboration de différentes personnes impliquées de près ou de loin dans le mouvement. Leur contribution fut très utile et appréciée et nous souhaitons les remercier tout particulièrement.





2 Le développement durable : de quoi s'agit-il ?

Le développement durable se définit comme suit : un « développement qui permet de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire leurs propres besoins » (Source : Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rapport Brundtland 1987)

« Le développement durable concerne les humains et leur qualité de vie présente et future. Son objectif est d'englober tous les aspects de la satisfaction des besoins humains. Une mode passagère. Non! Un mode de pensée qui invite à situer nos actions dans une perspective globale. » (Source : Claude Villeneuve, colloque 2003 du Réseau québécois de Villes et Villages en santé.)

2.1 Les objectifs du développement durable ⁽¹⁾

Il importe de signaler que le développement durable n'est pas synonyme de protection de l'environnement. Il consiste plutôt à faire en sorte que les citoyens, groupes, institutions, entreprises et gouvernements intègrent dans leurs actions, projets, programmes et politiques, l'atteinte simultanée et équilibrée des trois objectifs suivants :



A) Améliorer l'équité sociale

Permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines présentes et futures.

Améliorer leur qualité de vie par l'accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins médicaux, aux services sociaux, à un logement de qualité, au respect des droits et des libertés de la personne et à la participation pour l'ensemble des groupes de la société aux différents processus de prise de décision.



B) Améliorer l'efficacité économique

Favoriser une gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières afin de permettre la satisfaction des besoins des communautés humaines.



C) Maintenir l'intégrité de l'environnement

Intégrer la préoccupation du maintien de la diversité des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques.

(1) http://www.menv.gouv.qc.ca/program_mes/dev_dur/definition.htm





Le développement durable doit donc être compris comme un développement à la fois :

Supportable pour les écosystèmes dans lesquels nous vivons, donc économe en ressources naturelles et aussi propre que possible.

Viable, autosuffisant à long terme, c'est-à-dire fondé sur des ressources renouvelables et autorisant une croissance économique riche en emplois de qualité.

Équitable pour les individus et les collectivités, donc orienté vers la cohésion sociale et l'accès pour tous à une qualité de vie.

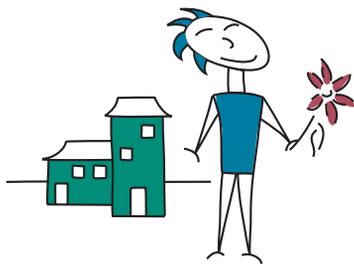
3 Développement durable et communauté en santé : des concepts indissociables

Le concept de développement durable est étroitement lié au concept de villes et villages en santé.

3.1 Caractéristiques d'une communauté en santé

- Ses citoyens ont accès à de l'eau potable, de la nourriture, des logements de qualité
- Les citoyens se sentent en sécurité
- Les citoyens ont accès à un travail qui les satisfait
- Les jeunes ont envie d'y rester et d'y fonder une famille
- L'environnement physique y est bien respecté
- Les groupes d'entraide y sont nombreux et bien articulés entre eux
- Les activités culturelles y sont importantes et permettent de renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens à leur communauté
- L'accès aux différents services publics et privés y est facilité pour tous les citoyens
- L'activité économique y est importante et bien diversifiée
- Ses citoyens participent aux décisions qui les touchent
- Les citoyens ont accès à des services de santé adéquats et sont de façon générale en bonne santé





4 L'adhésion à des valeurs et principes du développement durable

Une **VALEUR**, c'est ce qu'une personne, un groupe, une communauté ou une société juge bon et vrai. Les valeurs servent en général de référence et donnent du sens. Sans constituer une liste exhaustive, voici trois valeurs jugées importantes pour guider vos démarches vers des communautés durables et en santé.

- Le **respect** des personnes, des autres êtres vivants et de la planète.
- La **paix**, dans le sens de promouvoir la sécurité humaine et l'harmonie entre les personnes, les communautés et les peuples.
- La **justice**, dans le sens de reconnaître le mérite de chacun et les droits de tous et toutes à la dignité.

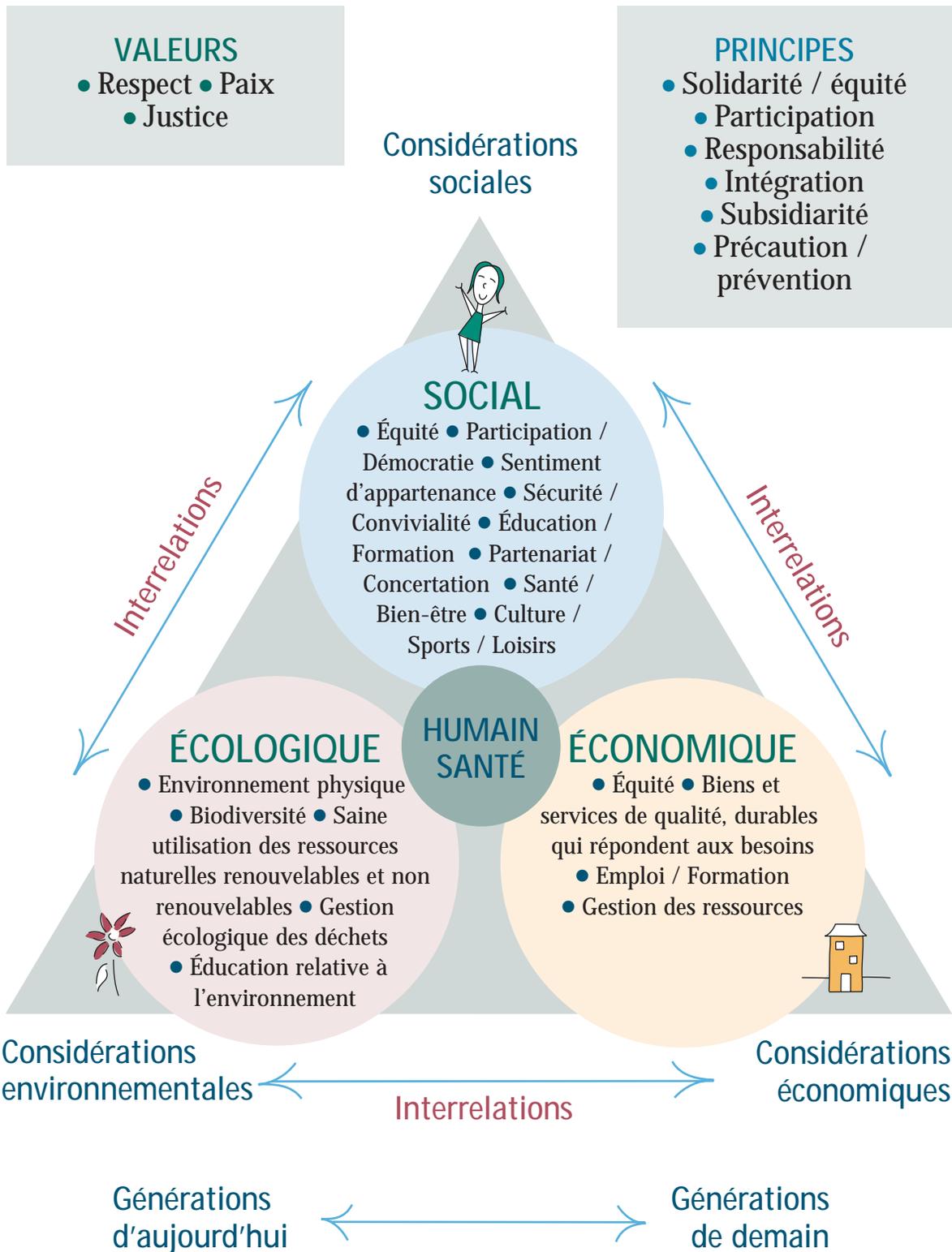
Un **PRINCIPE**, c'est ce qui guide de façon générale notre conduite pour agir en cohérence avec des valeurs auxquelles on tient. Lors de la Conférence de Rio en 1992, 27 principes fondateurs ont été proposés pour guider la mise en pratique du développement durable. Voici les six principaux.

- **Principe de solidarité et d'équité** : solidarité et équité intergénérationnelle dans le sens de préserver la capacité des générations futures à assurer leur propre développement. Solidarité et équité aussi entre les personnes, les communautés et les peuples.
- **Principe de participation** : reconnaître et encourager la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision et associer les citoyens aux projets qui les concernent.
- **Principe de responsabilité** : faire en sorte que chaque personne, communauté, région prenne conscience de sa responsabilité d'agir davantage dans le sens du développement durable.
- **Principe d'intégration** : agir de façon globale et intersectorielle en tenant compte simultanément des dimensions économiques, sociales et environnementales.
- **Principe de subsidiarité** : tenter de trouver des solutions le plus près de l'endroit où les problèmes se posent et avec les personnes et les collectivités directement touchées par ces problèmes. Accorder un pouvoir d'action et de décision aux acteurs et aux collectivités locales concernés par un problème.
- **Principe de précaution / prévention** : privilégier une approche préventive plutôt que curative. Intervenir en amont et instaurer des mesures visant à limiter ou à diminuer les éventuels impacts négatifs d'un projet sur le plan social, économique ou écologique.





5 Schématisation du modèle de développement durable





6 La grille et le processus

La grille est constituée de trois tableaux représentant les axes du développement durable. Chacun des tableaux comprend des dimensions (thèmes) et des questions spécifiques (indicateurs).

Les personnes ou les groupes peuvent utiliser la grille en essayant de répondre à chacune des questions (oui / non) au meilleur de leurs connaissances pour ensuite élaborer des pistes de bonification si nécessaire. Le fait de répondre à certaines questions par la négative ne signifie pas nécessairement que votre projet est mauvais. L'exercice devrait plutôt vous aider à comprendre l'esprit du développement durable et à imaginer comment cela peut se traduire dans la réalisation de projets concrets. L'outil peut aussi vous indiquer des pistes d'action à envisager pour des projets éventuels.

6.1 Le processus : quelques étapes pertinentes et souhaitables

Dans l'utilisation de la grille, que ce soit au début, pendant ou à la fin d'un projet ou d'une démarche, il est souhaitable de faire preuve d'ouverture, c'est à dire d'être prêt à entreprendre un questionnement au sujet de nos objectifs et de nos pratiques de tous les jours, individuellement et collectivement.

Les outils et les étapes proposés ne constituent pas une recette miracle que l'on doit suivre à la lettre. Chaque projet a son rythme, ses spécificités, son cheminement propre, ses forces et ses faiblesses. L'objectif est d'abord et avant tout de fournir quelques repères que la plupart d'entre vous connaissez peut-être déjà mais qui, dans le feu de l'action, peuvent être oubliés.

6.2 Partir du bon pied

Démarrer un projet avec l'intention d'agir en cohérence avec les principes du développement durable, voilà une bonne façon de partir du bon pied. Il est généralement préférable de se poser les bonnes questions en début de processus pour ensuite sauver du temps et éviter certains impacts négatifs en bout de ligne.

Partir du bon pied peut aussi supposer de faire des efforts pour apprendre à bien saisir le sens de quelques dimensions clés du développement durable. Cela peut se faire individuellement ou collectivement. Dans le cas où vous travaillez avec d'autres personnes ou partenaires, le fait de s'entendre dès le départ sur un certain nombre de valeurs, principes et objectifs ne peut que faciliter les étapes ultérieures.





6.3 Faire le point en cours de route et à la fin du processus

Sans tomber dans le piège des réflexions et des évaluations à n'en plus finir, il est parfois pertinent d'envisager un bref retour sur les objectifs de votre projet à partir des questions incluses dans les trois pôles de la grille et ce, à quelques moments clés du processus. Cela aidera à prendre du recul et à recadrer le projet si nécessaire.

La grille appliquée à un projet déjà réalisé, peut aussi vous aider à prendre conscience des dimensions ou objectifs qui ont été particulièrement importants dans un projet déjà réalisé et vous éclairer sur des pistes d'actions pour l'avenir.

Bref, cette grille du développement durable est un outil qui peut vous être utile pour :

- clarifier, définir et bonifier vos projets,
- réaliser l'évaluation de vos projets (les questions spécifiques peuvent servir d'indicateurs),
- contribuez à soulever des questionnements et des réflexions sur vos pratiques,
- favoriser un consensus entre les différents partenaires d'un projet.

Bibliographie

<http://www.etd.asso.fr> (voir rubrique conduite de projet)

<http://www.sdinfo.gc.ca>

<http://www.agora21.org>

<http://www.menv.gouv.qc.ca> (voir rubrique développement durable)

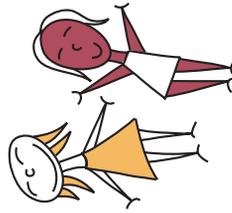
<http://www.ec.gc.ca> (voir rubrique thème et développement durable)

<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca>

<http://www.uqac.quebec.ca>

<http://www.rqvvs.qc.ca/pub/hancock.pdf>





Pôle social

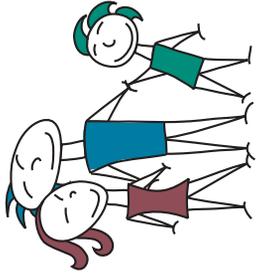
Le pôle social fait référence aux conditions requises pour permettre aux personnes d'avoir des conditions de vie décentes, de développer pleinement leurs potentiels, de participer activement à la vie sociale, d'exercer leur citoyenneté, d'être traitées avec dignité et de tirer leur juste part de l'enrichissement collectif. (Hancock, 1999) L'objectif de ce pôle consiste à améliorer l'équité sociale.

En rapport avec chacun des thèmes suivants, est-ce que le projet :

Idées ou actions pour améliorer ou intégrer cet aspect

1 ÉQUITÉ			
1.1	Permet aux personnes exclues socialement ou économiquement d'avoir accès aux retombées du projet? (Ex : Personnes handicapées, analphabètes, marginalisées, pauvres, etc.)	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
1.2	Favorise l'équité homme/femme?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
1.3	Favorise l'équité entre les générations?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
2 PARTICIPATION ET DÉMOCRATIE			
2.1	Permet de préparer et supporter les personnes dans l'exercice de la citoyenneté active?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
2.2	Permet aux citoyens de prendre conscience de leurs droits et responsabilités?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
2.3	Permet la reconnaissance des personnes et des contributions de chacun?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
2.4	Permet l'amélioration de la capacité d'agir et de participer des personnes et des groupes exclus ou marginalisés?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
2.5	Favorise la participation et l'implication des membres de la communauté :		_____
	1) Par l'accès à l'information?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
	2) Par des consultations?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
	3) Dans l'analyse des besoins?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
	4) Dans la définition du projet?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
	5) Dans la mise en œuvre du projet?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
	6) Dans l'évaluation et les suivis du projet?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
3 SENTIMENT D'APPARTENANCE			
3.1	Permet aux citoyens, groupes et organisations de se sentir partie intégrante d'un groupe, de la communauté, etc.?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
4 SÉCURITÉ ET CONVIVIALITÉ			
4.1	Permet de promouvoir, de maintenir ou d'améliorer :		_____
	1) La sécurité (comportements et environnements)?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
	2) Le respect d'autrui et du bien-commun?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
	3) Les réseaux de soutien social et l'entraide?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____
	4) Les relations harmonieuses et la cohésion sociale?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>	_____





Pôle social

En rapport avec chacun des thèmes suivants, est-ce que le projet :

Idées ou actions pour améliorer ou intégrer cet aspect

5 ÉDUCATION ET FORMATION

5.1 Permet de promouvoir, maintenir ou améliorer :

- 1) L'accessibilité à une éducation de base - primaire, secondaire?
- 2) L'accessibilité à une formation adaptée aux besoins des personnes ?
- 3) L'acquisition de nouvelles connaissances ou de nouvelles façons de faire?
- 4) L'éducation aux principes et actions favorables au développement durable?

Oui / Non
 Oui / Non
 Oui / Non
 Oui / Non

6 PARTENARIAT ET CONCERTATION

6.1 Permet de favoriser les échanges, l'entraide et des réalisations communes entre organismes?

6.2 Permet de développer des partenariats dans le milieu :

- 1) Par l'accès à l'information?
- 2) Par des consultations?
- 3) Dans l'analyse des besoins?
- 4) Dans la définition du projet?
- 5) Dans la mise en œuvre du projet
- 6) Dans l'évaluation et les suivis du projet?

Oui / Non
 Oui / Non

7 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

7.1 Permet de promouvoir, maintenir ou améliorer la santé et le bien-être notamment dans le cadre d'approches préventives? (ex : Saines habitudes de vie, accès à des services et soins de santé et de bien-être)

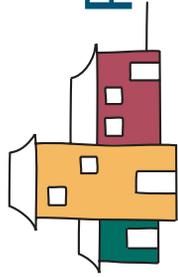
Oui / Non

8 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

8.1 Permet de promouvoir, soutenir et rendre accessibles des activités culturelles, artistiques, de loisirs et sportives?

Oui / Non





Pôle économique

Le pôle économique fait référence à l'atteinte d'un niveau d'activité économique suffisant pour que les besoins essentiels de chacun soient satisfaits. Cette richesse économique doit être distribuée équitablement dans la communauté et l'activité économique doit être viable écologiquement. (Trevor Hancock, 1999)

En rapport avec chacun des thèmes suivants, est-ce que le projet :

Idées ou actions pour améliorer ou intégrer cet aspect

1 QUALITÉ, DURABILITÉ, RÉPONSE AUX BESOINS	
1.1 Permet de rendre accessibles des biens et des services de qualité et durables?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
1.2 Les biens et services répondent à un besoin réel des personnes ciblées?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
1.3 Favorise l'achat et l'utilisation de matériaux et de produits respectueux des personnes et de l'environnement?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
2 EMPLOI ET FORMATION	
2.1 Permet de maintenir ou de créer des emplois de qualité?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
2.2 Prévoit des mesures pour préparer la main d'oeuvre à occuper les emplois?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
2.3 Permet le développement des compétences des personnes? (bénévoles, employés, stage, formation continue, etc.)	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
3 ÉQUITÉ	
3.1 Permet une redistribution des avantages du projet concitoyens, à la localité, à la MRC, etc.?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
3.2 Favorise l'économie locale?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
3.3 Favorise le commerce équitable? (1) (Consommation de café équitable)	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
4 GESTION	
4.1 Favorise une gestion des ressources humaines, matérielles et financières en accord avec les principes et valeurs du développement durable?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>

(1) Définition du commerce équitable : Commerce qui favorise des échanges commerciaux plus justes entre les régions du Nord et celles du Sud et qui permet aux petits producteurs des pays du Sud de recevoir un juste prix pour les produits qu'ils cultivent et fabriquent. Le commerce équitable s'inscrit dans les pratiques d'une économie solidaire.





Pôle écologique

Le pôle écologique fait référence à « l'air, l'eau, la faune, la nature, les forêts, les terres agricoles, l'énergie, les minéraux et les autres ressources sur lesquelles se fonde la richesse humaine ». « Un développement irresponsable qui ne tient pas compte de l'écologie entraîne des effets néfastes considérables sur la santé. Les changements climatiques globaux, l'épuisement des ressources renouvelables et non renouvelables et la réduction de la biodiversité menacent la santé de tous. » (Hancock, 1999) L'objectif de ce pôle consiste à maintenir l'intégrité écologique.

En rapport avec chacun des thèmes suivants, est-ce que le projet :

Idées ou actions pour améliorer ou intégrer cet aspect

1 ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET BIODIVERSITÉ	
1.1 Permet de préserver ou d'améliorer la qualité de l'environnement physique (sols, eau, forêts, air)?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
1.2 Permet de préserver la diversité des espèces végétales et animales?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
2 RESSOURCES NATURELLES RENEUVELABLES (ex : eau, forêt) ET NON RENEUVELABLES (ex : pétrole, charbon)	
2.1 Permet une saine utilisation des ressources naturelles renouvelables et non-renouvelable?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
1) Réduit la consommation d'eau?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
2) Réduit la consommation des ressources forestières (ex : papier)?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
3) Encourage et soutient le transport en commun / covoiturage / vélo, etc.?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
4) Réduit la consommation d'énergie (ex : chauffage, éclairage)?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
3 GESTION ÉCOLOGIQUE DES DÉCHETS	
3.1 Permet de promouvoir et de favoriser une gestion écologique des déchets en privilégiant :	
1) La réduction de la consommation et de la quantité de déchets?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
2) La réutilisation d'objets ou ressources (ex : meubles / vêtements usagés)?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
3) Le recyclage, la récupération et la valorisation des déchets?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
4) L'entreposage adéquat des déchets dangereux (batteries, etc.)?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
5) L'utilisation de produits biologiques et biodégradables?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>
4 ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT	
4.1 Permet de promouvoir les actions et les moyens propres à assurer la formation et le développement des compétences relative à l'environnement?	Oui <input type="checkbox"/> / Non <input type="checkbox"/>



